

Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel

Actualités

Un printemps haut en couleurs

Travaux

Des changements sur le marché

Dossier

Le Festival de la Gastronomie

Numéro 355 - Juin 2017



Ville de
QUINTIN
Petite Cité de Caractère

Actualités

Retour en images sur un printemps haut en couleurs

Fin avril et courant du mois de mai de nombreuses animations ont rythmé la vie quintinaise. Ainsi s'est ouverte la saison des fêtes et festivals. Ce mois de juin de nouveau de nombreux rendez-vous à ne pas manquer, 6h de Roller, fête de la musique et feu de la Saint-Jean...



29 avril, sur l'anneau de la piste, coupe de Bretagne de roller organisée par le Quintin Roller Club

1^{er} mai



Le traditionnel concours de boules de l'Union Bouliste Quintinaise



Le vide-grenier.



Les amateurs de pêche étaient au rendez-vous pour le concours de pêche du Comité des fêtes.



Cent jours avant la fête des tisserands, le lin a été semé par les bénévoles au parc Roz Maria.



Commémoration du 8 mai avec la participation des jeunes de l'EPIDE de Lanrodec

Vie commerciale

Charlotte & Fantaisie, deux commerces en un

Depuis le 2 mai, les magasins "Chez Charlotte" et "Fantaisie" ont déménagé du haut de la Grand'rue pour se réunir au n° 39 de la même rue sous l'enseigne "Chez Charlotte & Fantaisie".

Un nouveau concept de boutique partagée qui a tout pour plaire aux femmes. On y retrouve en effet, sur un même site, les articles des deux magasins. Les clientes apprécient ainsi que les deux commerçantes, Roseline Le Bourdais et Laurence Briand.

Elles sont aujourd'hui très satisfaites de cette installation commune. "Chaque magasin reste distinct, mais sur un même lieu. Nous avons uni nos forces" explique Laurence.

Au bonheur des dames

En complément des vêtements de nuit et sous-vêtements, la gamme de produits de Chez Charlotte s'est élar-

gie aux vêtements pour dames, robes, pantalons, chemisiers, petites et grandes tailles... de quoi faire plaisir et se faire plaisir.

Pour Fantaisie, place aux bijoux et accessoires, sacs et foulards qui disposent là d'un plus grand espace de présentation.

Pour ses bijoux, Roselyne reste fidèle aux productions des créateurs Marie Hermange, Bain Création, Patricia Quéran...



Chez Charlotte & Fantaisie, 39 Grand'rue, ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et 14h à 19h. Tél. 02.96.79.03.66.

Retrouvez leurs produits sur leur page Facebook : www.facebook.com/chezcharlottequintin

Carine & Vous.

Nouveau look pour le salon de coiffure

A 92 ans, le salon de coiffure de la Grand'rue "Carine & Vous" s'offre une nouvelle jeunesse. C'est en effet en 1925 qu'Aimé de la Pallière qui habitait rue Gloria (actuelle rue Abbé Fleury) achète la maison au numéro 16 de la rue principale de la cité. Il s'y installe avec son épouse Cécile, couturière, et y crée son salon de coiffure. Depuis, si le local a évolué au fil des

modes et goûts de ses locataires, il n'a pas changé de destination.

Trois générations de coiffeurs

En 1949, Aimé cède son fonds de "coiffeur-parfumeur" à sa fille Jeanette qui l'exploite avec son époux François Garel, jusqu'en 1980. A cette époque salon homme et salon dame étaient bien distincts, chacun avait sa

porte. En 1980, c'est leur fille Odile et Jacky Bal qui prennent la suite, jusqu'en 2003. Le salon est alors vendu, les enfants d'Odile ne lui succédant pas. Successivement Delphine, puis Marie vont l'exploiter. Et depuis septembre 2016, c'est Carine Breton qui en pris les rênes sous l'enseigne "Carine & Vous".

Place à la couleur

Elle vient de lui redonner un petit coup de fraîcheur. Avec ses nouvelles couleurs, claires et joyeuses le salon presque centenaire a pris un coup de jeune et de modernité, à l'image du dynamisme et de la passion de Carine. Une passion qu'elle a transmise à sa fille Ophélie, qui est aujourd'hui son apprentie.

Le salon Carine & Vous, coiffure mixte, 16 Grand'rue est ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h, le midi sur rendez-vous. Tél. 02 96 74 94 27.



De gauche à droite, Odile Bal, Carine Breton et Ophélie

Budget 2017

Un exercice sous contraintes qui investit pour l'avenir et s'adapte aux contraintes du présent

Chaque année, l'établissement du budget primitif est un exercice structurant mais non moins délicat. 2017 n'échappe pas à la « tradition », voire l'amplifie. En effet, tout en maintenant notre engagement de non augmentation de la pression fiscale, il nous a fallu combiner une double exigence :

- Maîtriser nos charges de fonctionnement tout en devant assumer de nouvelles missions imposées par l'Etat sans compensation financière à la hauteur (cartes nationales d'identité par exemple)

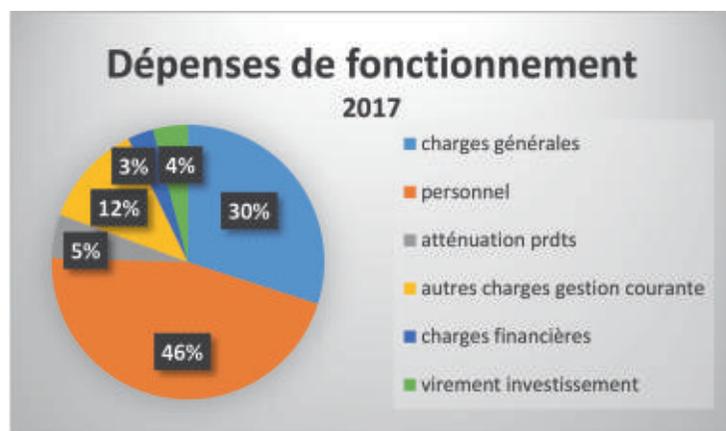
- Réaliser des investissements devenus incontournables (après 2 années de pause) afin d'explorer de nouveaux développements tout en maintenant à niveau certains équipements, notamment sportifs. Le tout, en devant assumer les engagements du passé

L'exercice a été d'autant plus difficile que la réforme territoriale nous a conduits à créer une nouvelle agglomération (Saint-Brieuc Armor Agglomération) dans un délai très serré, conduisant à certaines incertitudes au moment d'établir notre budget, tout en appliquant un principe de neutralité financière et fiscale.

Le budget général de la commune s'établit à quasiment 3,2 millions € (hors assainissement) et se décompose ainsi :

Pour les dépenses

46% de charges de personnels, 30% de charges générales de fonctionnement (énergie, eau, Telecom, achats de prestation et services extérieurs, fournitures, assurances...), 12% d'autres charges courantes (subventions aux associations, indemnités, service incendie...), 3% de charges financières (intérêts bancaires, hors remboursement du capital).



Pour les recettes

47 % d'impôts et taxes (principalement foncier bâti et taxe d'habitation), 38 % de dotations (dotations de l'Etat, mais aussi d'autres collectivités, d'organismes divers) et 9% de produits de service (garderie, locations, mise à disposition de personnel au budget assainissement...). Globalement il nous faut retenir une poursuite de la baisse des dotations d'Etat et une difficulté à évaluer, à la date de l'élaboration du budget, le montant des recettes prévisionnelles au niveau fiscal. En effet, le principe de reconduction des montants de l'année précédente a été retenu, sans connaître

leur répartition du fait que les taux n'étaient pas encore connus à cette date.



Les taux d'imposition 2017

Depuis le vote du budget, nous avons pu arrêter les taux d'imposition avec la nécessité de convergence à l'échelle de la nouvelle agglomération, en appliquant autant que faire se peut le principe de neutralité fiscale (pour les contribuables) et neutralité financière (pour les collectivités). En clair, cela signifie que le taux consolidé reste identique. Seule la répartition entre communes et agglomération change.

	2016		taux consolidés	2017	
	Quintin	Quintin Com		Quintin	Saint-Brieuc Armor Agglo
Taxe habitation	24,66	7,15	31,81	18,51	13,30
Foncier bâti	21,01	10,80	31,81	30,93	0,88

Sur le plan des investissements, ce budget primitif 2017 se caractérise principalement par la rénovation de la salle Guy Bazin pour un montant de l'ordre d'un million d'€. S'y rajoutent diverses interventions (voirie, travaux basilique, éclairage, écoles, salle des fêtes,...) ainsi que des travaux d'étude : nouveau quartier, voirie (château d'eau, traversée rocade, rue des douves...).

Sur le plan des recettes, malgré les subventions obtenues, le résultat dégagé par notre section fonctionnement est insuffisant pour en assurer le financement. Par ailleurs, nous sommes régulièrement alertés par le Préfet sur le déficit chronique de notre section investissement depuis de nombreuses années. C'est pourquoi il est prévu la réalisation d'un emprunt de 1,5 millions € afin de faire face aux engagements de la commune ainsi qu'à notre fonction de centralité.

Gageons que la poursuite de ces efforts contribueront à maintenir la qualité des services à chacune et chacun mais aussi permettront d'inscrire notre commune dans des projets porteurs de développement tels que nous les construisons tous ensemble.



À l'Agglo, le tri...

encore plus facile !

Pour chaque déchet, adoptez le bon geste de tri !

Les habitants du secteur Sud de l'agglomération (secteur Quintin et Plœuc-L'Hermitage) ont à présent à leur disposition une poubelle jaune et une poubelle marron, en plus des éco-points collectifs pour le verre et de l'accès aux déchèteries du Fœil et de Plœuc-L'Hermitage.

ADOPTER LES BONS GESTES DE TRI



LES EMBALLAGES (PLASTIQUES, MÉTALLIQUES), LES CARTONNETTES ET LE PAPIER : depuis la modernisation du centre de tri, la consigne de tri est plus simple. Désormais, tous les emballages doivent être déposés dans le **BAC JAUNE** (à l'exception du verre et des emballages de produits dangereux).

LES ORDURES MÉNAGÈRES vont dans le **BAC MARRON**. Il s'agit notamment d'articles d'hygiène (coton, coton-tige, mouchoirs, couches, essuie tout, lingettes...) ainsi que de petits objets du quotidien (brosses à dents, stylos, éponges...). Pour vos déchets de cuisine, **pensez au compostage**.

LES EMBALLAGES EN VERRE (bouteilles, bocaux, pots et flacons) doivent impérativement être déposés dans les **ECO-POINTS**. Le verre est recyclable à l'infini à condition d'être séparé dès l'origine. A contrario, il n'est pas recyclé s'il est collecté dans les bacs jaune ou marron et cela remet en cause le recyclage et la valorisation des autres produits.

ATTENTION : les bacs JAUNE ou MARRON ne sont pas collectés s'ils contiennent du verre !

LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

→ **Les lampes, ampoules, tubes néons, piles et batteries** doivent être jetés dans des containers spéciaux, mis à disposition à l'entrée des supermarchés ou en déchèterie.

→ **Les appareils électriques ou électroniques** doivent être rapportés en magasin lors de l'achat d'un appareil neuf. Lorsque le retour en magasin n'est pas possible, apportez-les en déchèterie.

→ **Les gros cartons bruns** sont à déposer en déchèterie.

→ **Les déchets végétaux** peuvent être déposés en déchèterie. Ou réutilisez-les au jardin : broyage des tailles (avec une tondeuse ou avec un broyeur), mulching (pratique qui consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse), paillage (avec les tontes, feuilles mortes ou broyat de branchage)...

A SAVOIR :

Les erreurs de tri perturbent fortement la chaîne de traitement. En effet, il est difficile et coûteux de séparer les déchets mal triés au départ.

En cas d'erreur de tri, votre bac (marron ou jaune) est donc refusé à la collecte. Dans ce cas un message sera apposé sur la poubelle.

Le tri est une nécessité économique et écologique, mais c'est aussi une obligation... Pour chaque déchet, adoptez le bon geste et facilitez-vous le tri !

En cas de doute, consultez le guide du tri et n'hésitez pas à contacter le service collecte des déchets au **02 96 79 67 08**.

La terre, la mer, l'avenir en commun

saintbrieuc-armor-agglo.fr



Travaux

Les jeunes de l'EPIDE ont travaillé pour Quintin



Pendant deux jours, les 9 et 31 mai, deux équipes de jeunes de l'EPIDE (Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi) de Lanrodec se sont mises au service de la ville de Quintin dans le cadre de leur formation.

L'action a consisté pour les uns à nettoyer les venelles de la commune pour les visites animées de ruelles et venelles les mardis soirs d'été. Pour d'autres la mission était de repeindre des bancs et l'intérieur des toilettes publiques. Ils ont ainsi participé à l'amélioration et la mise en valeur des infrastructures de la ville.

Arrivés à 8h en mairie, les jeunes et leurs encadrantes étaient accueillis par le maire avant de partir au travail par petits groupes, sous la conduite d'un agent de la commune.

Sécheresse.

Mesures de restriction de la consommation d'eau

Depuis septembre 2016, le déficit pluviométrique sur le département des Côtes d'Armor est de 240 mm, ce qui représente sur cette période 36 % de pluie en moins par rapport à une année normale. Les pluies de ces derniers jours n'ont pas permis de recharger les nappes d'eau souterraines qui présentent un niveau historiquement bas pour un mois de mai.

Un arrêté préfectoral réglementant les usages de l'eau en vue de la pré-

servation de la ressource en eau dans le département a été pris le 11 mai 2017. Il est demandé de lutter contre le gaspillage au maximum.

Les mesures de restriction sont les suivantes :

- Interdiction de lavage de véhicules hors stations professionnelles ;
- Interdiction de nettoyer les façades, terrasses, murs, escaliers, toitures ;
- Interdiction de vider et remplir les piscines familiales ;

- Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux et potager entre 10h et 18h ;

- Interdiction de l'irrigation agricole entre 10h et 18h (sauf cultures sous serres et utilisation d'effluents issus d'une installation classée autorisée).

Ces dispositions sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.

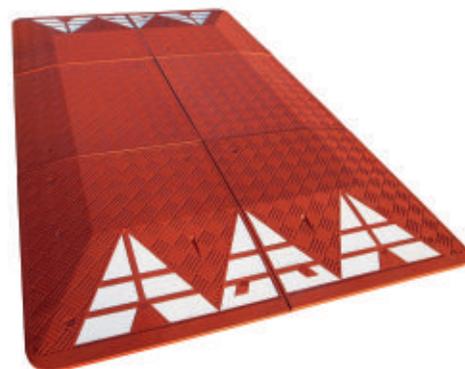
Sécurité.

Installation de coussins berlinois

Dans le cadre de la sécurité des piétons, et à la demande des parents d'élèves, il a été retenu d'installer des coussins berlinois rue des Douves devant l'école Notre Dame. De plus, pour permettre l'accès sécurisé des piétons entre Saint Ladre et le centre-ville, il sera installé des coussins berlinois avec séparateurs sur la rue de St Ladre.

Ces ralentisseurs n'étant pas à proximité d'habitations, ne seront pas générateurs de nuisances audibles. De

plus, la route reliant les Croix Jarrot et le Chemin des Sentes sera mise provisoirement en sens interdit dans le sens Chemin des Sentes/ Croix Jarrot pour régler des problèmes de visibilité ou de croisement. Un cheminement piétonnier a aussi été tracé au sol pour assurer la continuité des piétons entre le lotissement rue du Clos des Genêts et la Barrière.



Des changements sur votre marché du mardi



Depuis mardi 23 mai, votre marché hebdomadaire a connu quelques aménagements. Engagé depuis de nombreux mois, ce projet expérimental répond à une attente d'amélioration de la sécurité en évitant la possibilité de circulation d'automobile, tant au moment de l'installation des commerçants que durant le marché, rue aux Toiles par exemple. Il vise également à éviter le stationnement des véhicules dans les rues au moment du nettoyage des rues. Ce travail gagnera ainsi en qualité, rapidité et sécurité. Des dispositifs amovibles sont désormais installés chaque mardi matin pour fermer les rues dans l'emprise du marché.

Des rencontres de concertation avec les commerçants sédentaires et non sédentaires ont abouti à ce dispositif expérimental conduisant à fermer à la

circulation la rue du Château Gaillard et la Rue au Blé et la place du Martray. Les véhicules venant de la rue du Jeu de Paume et de la rue Rochonen devront donc emprunter obligatoirement la côte de la Vallée.

Cette expérimentation porte également sur les horaires de fermeture. Le dispositif prévoit que le centre-ville soit piéton chaque mardi de 7h à 14h30/15h. Tout sera mis en œuvre pour obtenir une réouverture rapide du centre-ville à la circulation à l'issue des opérations de nettoyage. Par ailleurs quelques adaptations sont apportées, par exemple le décalage de la fermeture de château Gaillard vers 8h15-8h30.

Le respect de ces règles permettra à toutes et tous de flâner dans les allées de notre marché en toute quiétude. Il est donc demandé aux citoyens quintinais et extérieurs, dans l'intérêt de tous, de faire preuve de civisme et d'adapter ses habitudes à ces nouvelles modalités.

Le dispositif est mis en test sur une période de plusieurs mois. Un bilan sera dressé à la fin de cette période pour tirer les enseignements de ce nouveau dispositif.

Contrôle des branchements

Afin d'améliorer les rendements de la station d'épuration de Quintin, la société ADC environnement a été mandatée pour effectuer les contrôles de branchement sur l'ensemble du réseau. Ces vérifications, qui vont être effectuées sur environ huit mois, vont permettre d'identifier, afin de les supprimer, les rejets d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées et inversement. Pour cela 2 techniciens prendront contact avec chaque foyer pour organiser ces contrôles.

Cette intervention ne fera l'objet d'aucune facturation aux usagers. A la suite de ces vérifications et si besoin de travaux, une aide pourra être sollicitée par les usagers auprès de

l'Agence de l'eau, sous certaines conditions. Dans tous les cas, chaque habitant sera informé des procédures à suivre.



Steve Roty et Maxime Collet, techniciens chez ADC Environnement

Etat civil

MARIAGE

- Le 29 avril
Céline MARIETTE et Franck BERTIN
Carrières-sur Seine

DÉCÈS

- Le 22 avril
Roger QUÉMÉNER
62 ans
Pommeret
- Le 23 avril
Louis LE SOUDER
88 ans
8 rue de la Corderie
- Le 6 mai
Denise GAU veuve LE LAY
84 ans
Plaintel
- Le 12 mai
Lucien CHARLES
83 ans
8 rue de la Corderie
- Le 17 mai
Yves LE BOT
83 ans
Saint-Brandan
- Le 17 mai
Christian JACOB
68 ans
Yffiniac
- Le 17 mai
Yvette, EVEILLARD veuve BANNIER
82 ans
Plaintel

Quintinais de Noël

Noël est encore loin, mais le Quintinais de Noël se prépare dès à présent. Le comité de rédaction s'est réuni pour choisir le thème, ce sera "Le sport et les Sportifs". Nous essaierons d'aborder un maximum de sujets en lien avec ce thème : l'histoire du sport, sport et santé, les clubs et associations sportives quintinaises et leurs histoires, le sport à l'école, les sportifs de haut niveau... Nous faisons appel à toutes les personnes intéressées par le sujet et qui souhaitent participer à la réalisation de ce Quintinais. Cela peut se faire en écrivant un article, en fournissant des documents ou des photos.

N'hésitez pas à prendre contact avec Béatrice Pérennes à la mairie (02 96 74 84 01) ou Françoise Guillou (06 86 64 43 52), mairie@quintin.fr.

Bibliothèque

NOUVEAUTÉS ROMANS

Jeanine BOISSARD : La lanterne des morts

Sandrine COLETTE : Il reste la poussière

Patrick DENYS : Père inconnu

Philippe DJIAN : Marlène

Emmanuelle FRIEDMANN : La faute des autres

Adrien GOETZ : Villa Kerylos

Dominique FORTIER : La porte du ciel

Laurent GOUNELLE : Et tu trouveras le trésor qui dort en toi

Stephen KING : Fin de ronde

Marc LEVY : La dernière des Stanfield

Alain LOZAC'H : Une femme dans la résistance

Julia MONTEJO : Une vie à t'écrire

Guillaume MUSSO : Un appartement à Paris

Piotr PAZINSKI : Pension de famille

Marie SIZUN : Vous n'avez pas vu Violette ?

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h

Mercredi : 16 h 30 - 18h

Vendredi : 17h - 19h Samedi : 11h - 12h

A la galerie Cap'Art

Exposition de Jean-Paul MABIRE

Du 2 au 30 juin :

"Avec mes pastels, je marche avec la poésie, les mots et ce qu'il y a lorsque l'on ouvre la porte d'un poème. La tristesse, la mélancolie, la douleur, les peines et tous ces sentiments humains, je les traduis, non par la noirceur, mais par des couleurs expressionnistes ou fauves. Le noir me sert juste à les cerner, comme un vitrail".



Cap'Art 37, Grand'rue, entrée libre :

mardi et samedi : 10h/12h et 14h/18h30, mercredi et vendredi : 14h/18h30.

Contact : 02 96 79 69 75.

Agenda

Juin

Vendredi 9

Assemblée générale section basket de la MJC

Samedi 10

Gala de danse de la MJC

Samedi 10 et dimanche 11

Festival de la Gastronomie

Dimanche 11

Bal de l'association Patrimoine de Saint-Brandan

Dimanche 11

Elections législatives, premier tour

Samedi 17 et dimanche 18

Journées du patrimoine de pays et des Moulins

Dimanche 18

Bal du club de la Roche Longue

Dimanche 18

Elections législatives, second tour

Vendredi 23

Fête de la musique et feu de la Saint-Jean - 19h30. Parking de la MJC

avec Johnny Junior et des groupes locaux.

Jeudi 29

Conseil municipal

Vendredi 30

Loto des Chanteurs de rue

La saison estivale à la MJC

Du 10 juillet au 1er septembre

•Chouette c'est l'été

8 semaines de show... l'été sera chaud

•Vac Ados Cap sports été

8 semaines de sports, loisirs, rencontres intercentres

•Les mini séjours

•Bivouacs

•mini camps 4 jours/3nuits

•les camps 5 jours/4nuits

INSCRIPTIONS A VALIDER à la MJC du Pays de QUINTIN jusqu'au jeudi 7 juillet (pour les activités du 10 juillet au 4 août) et jusqu'au 28 juillet (pour les activités du 7 août au 1er septembre).

Informations

EMBELLISSEMENT COMMUNAL

Le passage du jury de l'embellissement et du fleurissement communal est programmé jeudi 22 juin. Pour la bonne organisation de cette journée il est demandé à toutes les personnes qui acceptent d'être visitées de s'inscrire en mairie dès à présent. Cette visite est l'occasion pour tous de partager les bonnes pratiques en termes d'embellissement et d'échanger conseils, trucs et astuces. Pour d'inscrire, contact : mairie tél. 02.96.74.84.01, mairie@quintin.fr

TAILLE DES HAIES

Les haies sur le secteur des Noés appartiennent à Côte d'Armor Habitat, de ce fait, la ville n'effectuera plus leurs tailles qui incombent aux locataires. De la même façon, les Espaces Verts étant propriétés de CAH, la tonte et l'élagage seront dorénavant facturés à CAH, via une convention d'entretien.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanches 11 et 18 juin se dérouleront les élections législatives. N'oubliez pas de vous munir de votre carte électorale et **surtout d'une pièce d'identité** : carte nationale d'identité, permis de conduire, carte vitale avec photo. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter. Les bureaux de vote seront ouverts à la MJC, de 8h à 18h. **Attention à l'heure de fermeture, 18h et non 19h, comme les dernières élections présidentielles.**

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication :

Françoise Guillou

Réalisation : Johan Ruellan

Rédaction : Municipalité de Quintin

Imprimerie : Imprimerie Quintinaise

Tirage : 1 750 exemplaires

Crédit photos : Service communication, Guillaume Maurin Photo et Atelier Photo de Quintin.

Dépôt légal : juin 2017

La MJC se découvre en juin

Du 2 juin au 5 juillet

Tournois de Basket à la salle Vau de Gouet : gratuit

Senior : vendredi 2 juin à partir de 20h30

U11/U13 : mardi 6 juin : 17h/19h30

U9 : mercredi 7 juin : 16h/17h

U15 : mercredi 7 juin : 17h/19h30

Tournoi de Volley à la salle Vau de Gouet : 3€

Vendredi 9 juin à partir de 19h30

Gala de danse à la salle des Fêtes :

Plein tarif : 6€ - tarif réduit : 4€

Samedi 10 juin à 20h15

Théâtre à la MJC : gratuit

Mercredi 14 juin à 18h

Découverte de la Sophrologie à la MJC : gratuit

Mercredi 14 juin à 18h30 et à 19h45

Découverte du Yoga à la MJC : gratuit

Jeudi 15 juin à 18h15 et à 19h45

Gala de Gym à la salle E. Le Jean : gratuit

Vendredi 16 juin à 19h

Gala de cirque à la salle E. Le Jean : gratuit

Samedi 17 juin à 19h30

Fête de la Musique : parking de la MJC

Vendredi 23 juin à 19h30

Initiation au Hip Hop à la MJC :

Mercredi 28 juin de 14h30 à 16h30

Portes ouvertes Jardins Partagés au jardin de Roz Maria

Dimanche 2 juillet à partir de 10h

BOOM des enfants à la MJC :

2€ pour les enfants et gratuit pour les parents

Mercredi 5 juillet en après-midi



La CJS, késako ?

Une entreprise coopérative éphémère composée de 15 jeunes de 16 à 18 ans accompagnés par deux animateurs.trices. Les jeunes coopérants proposent des prestations aux entreprises, collectivités et particuliers, tout en assurant la gestion administrative et financière de leur coopérative.

Exemples de missions :

Petit jardinage, archivage, classement, assistance lors d'évènements, aide à la personne, lavage de voitures, baby-sitting, pet-sitting, création d'outils numériques...

Le Parc Roz Maria vous ouvre les portes des Jardins Partagés !

Dimanche 2 juillet à partir de 10h

Depuis déjà 4 ans, une dizaine de familles cultivent et fleurissent leur parcelle dans une ambiance conviviale, façonnée de partage, d'échanges et de rire. La culture pratiquée est saine et respectueuse de l'environnement et favorise la biodiversité.



Venez flâner et faire la connaissance des jardiniers amoureux de la nature aux travers de différents ateliers comme la fabrication de nichoirs à insectes et une initiation au compostage avec l'association « Vert le Jardin », la découverte de la culture sur bottes de paille ainsi que de nombreuses animations pour petits et grands !

Entrée gratuite, Boissons et restauration sur place avec barnum, repas partagés (emmener vos grillades ou salades de saison à partager), WC (made in Jardins partagés) à disposition.

Pour plus d'informations joindre la MJC du pays de Quintin au 02.96.74.92.55 et demander Olivia ou Soizic ou sur viesocialemjcquintin@gmail.com.

Programme du cinéma Le Rochonen

du 1^{er} au 25 juin 2017



Get out

VO Jeudi 1^{er} > 20h30

VF Samedi 3 > 21h

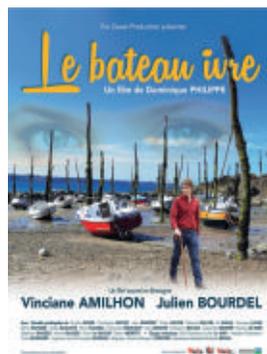
Interdit aux moins de 12 ans



Aurore

Vendredi 2 > 21h

Dimanche 4 > 20h30



Le bateau ivre

Mardi 6 > 20h30

Ciné Echange en présence du réalisateur Dominique Philippe.

Film 100% Breton.



Le roi Arthur : La légende d'Excalibur

Jeudi 8 > 20h30

Samedi 10 > 21h



De toutes mes forces

Vendredi 9 > 21h

Dimanche 11 > 20h30



Pirates des Caraïbes :
La vengeance de Salazar

2D Jeudi 15 > 20h30

3D Samedi 17 > 21h



Les fantômes d'Ismaël

Vendredi 16 > 21h

Dimanche 18 > 20h30



Souffler plus fort que
la mer

Lundi 19 > 20h30

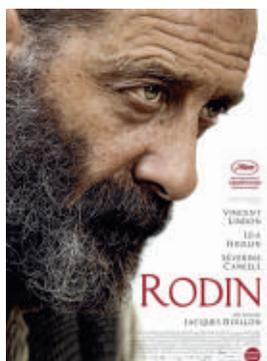
Art et essai



Wonder Woman

2D Jeudi 22 > 20h30

3D Samedi 24 > 21h



Rodin

Vendredi 23 > 21h

Dimanche 25 > 20h30

Josselin Jégard. Responsable des espaces publics



Depuis le 15 mars, c'est Josselin Jégard, originaire de Saint-Brieuc qui est le responsable des espaces publics au sein des services techniques de la ville de Quintin.

A 23 ans, pour le jeune homme qui réside à Saint-Brandan, c'est une première expérience au service d'une collectivité. Fort d'une formation aménagement paysager acquise à

Saint-Ilan, complétée par des études d'architecture du paysage en Belgique, Josselin a débuté sa carrière au sein de l'entreprise Truffaut. Le poste de Quintin était libéré par le départ de Johanna Lemoine qui a saisi une opportunité de se rapprocher de son lieu de résidence. Josselin a postulé et a été retenu. "C'est la polyvalence du poste qui m'a attirée" explique le jeune homme.

Gestion d'une équipe, travail de terrain, construction de projets, administratif, la mission plaît à Josselin qui s'avoue conquis par le patrimoine de la cité.

Il commence à poser ses jalons, mise en valeur du parc Roz Maria, gestion des arbres, du bois de l'étang, réduction des surfaces minéralisées sur la commune... le jeune homme ne manque pas d'idées, ni d'envies.

La Poste

Nadège Troadec, nouvelle directrice de secteur

Depuis le 3 avril, Nadège Troadec est la nouvelle directrice des bureaux de poste de Quintin, Châtelaudren, Corlay, Moncontour, Plaindel, Ploeuc-l'Hermitage, Plouagat. Un large secteur qui couvre aussi les agences postales communales de Boquého, Hénon, La Harmoye, Plélo, Plémy et Plouvara. Le bureau centre de ce secteur est Quintin.

Nadège Troadec, paimpolaise d'origine et qui réside à Pordic, connaît bien les Petites cités de Caractère puisqu'elle était conseillère clientèle à Châtelaudren il y a cinq ans.

C'est ensuite au bureau de Rennes-Saint-Anne qu'elle a poursuivi sa carrière à la Poste avant d'être nommée à Quintin. Epaulée par son adjoint Stéphane Rollier (aux côtés de Nadège sur la photo) en charge des opérations guichet et des relations avec les professionnels, Nadège qui gère la partie banque, dirige une équipe de douze personnes dont cinq basées à Quintin. La nouvelle directrice apprécie son nouveau cadre de travail et la proximité avec les habitants.



Un nouveau service, "veiller sur mes parents"

Afin de renforcer le lien social sur le territoire et développer de nouveaux services, la Poste a lancé un nouveau service le 22 mai "**veiller sur mes parents**". Dans le cadre de ce service, le facteur passe prendre des nouvelles des parents qui sont isolés et tient informé leur famille. Le facteur devient un "nouvel acteur du lien social, pour tous, partout, tout le temps". Après chaque visite il transmet par smartphone des informations à la famille. Chaque facteur a été formé spécifiquement aux relations avec les personnes âgées. Plusieurs formules d'abonnement sont proposées pour ce service, de une à six visites par semaine. Pour plus d'informations, prendre contact avec le bureau de poste.

Dossier

Le Festival de la Gastronomie de Quintin

Le festival de la gastronomie de Quintin a été créé dans le but d'ouvrir les portes de la Haute Gastronomie au grand public. Rendre accessible au plus grand nombre le milieu des grands chefs, partager avec eux leurs savoirs faire, discuter, échanger, favoriser les rencontres, tels sont les enjeux et objectifs d'un tel festival.

Fort de ses cinq années d'expériences, le Festival a permis à certains produits de se retrouver sur la table des chefs, à des jeunes d'écoles hôtelières de travailler avec des chefs et d'ouvrir ainsi des réseaux. Le festival est également une passerelle qui permet à certains professionnels de se faire connaître.

Beaux produits, belles assiettes, chefs étoilés, pâtisseries de renom, et bénévoles engagés, le tout dans un esprit convivial. Voici, on l'espère, la recette de la réussite de l'édition 2017.

Le concours de cuisine

Le thème imposé est la volaille et la pomme de terre. Patrice Caillault président du jury surveillera les participants dans la réalisation de leur recette devant le public.



2 repas gastronomiques



Un menu d'exception proposé par 5 chefs pour 110 couverts. Décoration florale et dressage par l'équipe bénévole dans la salle de réception Château de Quintin. Une brigade de jeunes serveurs lycéens et étudiants bénévoles seront au service toute la soirée. Accords mets/vins par un caviste et œnologue. Présentation de chaque plat et des chefs pendant le repas.

Un rendez-vous le samedi soir et un le dimanche midi pour deux menus différents et deux équipes de chefs.

Les ateliers culinaires

Un chef... Et Vous ! Sous chapiteau et sur réservation pour une durée d'environ 1h30. 15 places de disponibles pour des ateliers d'œnologie, " C'est pas de la Tarte", "Comme un éclair", "Autour du fruit rouge", "Apéro chocolat", "Les Cupcakes" (atelier enfants 8/14 ans) et "Epices et voyages".



La 5^{ème} édition en chiffres

- 21 grands chefs invités,
- 2 repas gastronomiques à 6 mains, (sur réservation)
- 6 ateliers pour adultes, (sur réservation)
- 1 atelier rien que pour les enfants, (sur réservation)
- 1 concours de cuisine, 6 candidats, 1 thème « volaille et Pommes de terre »
- 11 démonstrations de chefs,
- 1 animateur : Lucien GOURONG,
- 1 marché avec 30 producteurs et artisans (vins, escargots, glaces, chocolats, champagnes, fromages, pâtisseries, thés, bières, sels arrangés, punches, craquelins, safran, vanille, produits italiens, caramels, confiseries, confitures, fumaison, beurre, pains...
- 1 bar à vin et 1 bistrot,
- 1 cantine des chefs vous proposant des plats gastronomiques en bocaux le midi,
- 1 tombola avec un gros lot à gagner au SPA du Val André,
- 1 expo photo,
- 1 show live de sculpture sur glace...

Infos sur <http://gastronomiequintin.blogspot.fr/>